

**Objet : Avenant n°7 - Affaire n°21S0044 - Réhabilitation et extension de la scène nationale - Lot 11 chauffage/ventilation/plomberie/sanitaire - Avenant de prestations supplémentaires**

N° : VA\_DEC2025\_912  
Service : Marchés Publics

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1 2°; R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique;

Vu l'avis de la Commission des marchés du 28 avril 2025.

**décidons**

De conclure avec la société RAMERY ENERGIES située à TEMPLEMARS (59175), titulaire du lot 11 Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaire du marché n°21S0044 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents un avenant n° 7 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires pour un montant de 2 769,22 € H.T.

Montant initial du marché : 1 327 338,82 € H.T.

<u>Avenant n°1 :</u>	Avenant sans incidence financière
<u>Avenant n°2 :</u>	Prolongation du délai d'exécution des travaux
<u>Avenant n°3 :</u>	57 104,50 € H.T. représentant une hausse de 4.30 %
<u>Avenant n°4 :</u>	37 492,90 € H.T. représentant une hausse de 2,82%
<u>Avenant n°5 :</u>	45 771,88 € H.T. représentant une hausse de 3,45 %
<u>Avenant n°6 :</u>	Prolongation du délai d'exécution sans incidence financière
<u>Avenant n°7 :</u>	2 769,22 € H.T. représentant une hausse de 0,21%

Nouveau montant du marché : 1 470 477,32 € H.T.

Imputation budgétaire: C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité): 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 8 décembre 2025

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-216048-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 9 décembre 2025